



Réf. : 2022-02-D-9-fr-1

Orig. : FR

---

## Décisions du Conseil d'inspection mixte

Réunion des 8 et 9 février 2022 – En ligne

Approuvées par la voie de la Procédure écrite n°2022/12 le 29 mars 2022<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Document réf: 2022-02-D-8

### III. POINTS

#### III.B. RAPPORTS

1. **Rapport de l'inspection d'établissement à l'Ecole européenne de Francfort du 25 au 29 octobre 2021 (2021-11-D-37-en-1) – A. COENEN**
2. **Rapport de l'inspection d'établissement à l'Ecole européenne de Karlsruhe du 15 au 19 novembre 2021 (2021-12-D-11-en-1) – A. COENEN**

Le Conseil d'inspection mixte approuve les 2 rapports d'inspections d'établissement menées dans les Ecoles européennes de Francfort et Karlsruhe.

#### III.F. AUTRES POINTS

1. **Domaines d'intérêt et d'expertise des Inspecteurs maternel/primaire et secondaire des Ecoles européennes (2022-01-D-1-fr-en-1) – L. MUNKÁCSY**

Les Inspecteurs sont invités à communiquer à l'Unité Développement pédagogique les éventuels ajouts ou corrections à faire dans le document. **Ce-dernier est approuvé par le C.I.M sous réserve de ces éventuelles modifications.**

2. **Développement pédagogique et assurance qualité dans les Ecoles européennes (2021-2022) - planning à court et à long terme (2021-07-D-31-fr-3) – D. TOT - A. HUTINOVIC**

A la demande de l'Inspectrice responsable du Groupe de travail, la révision des lignes directrices sur la mobilité des élèves va être ajoutée au planning 2021-2022 et le projet se déroulera durant l'année scolaire 2022-2023. Ce programme, dont la relance est très attendue par les Ecoles, a un impact majeur sur le bien-être des élèves et favorise le développement de la dimension européenne.

**Sous réserve d'éventuels ajouts ou corrections communiqués ultérieurement à l'UDP, le C.I.M approuve le document avec entrée en vigueur immédiate.**

3. **Planification des activités des Inspecteurs 2022 (2022-01-D-52-en/fr-1) – A. PIRON**

Le C.I.M approuve le document sous réserve des éventuels ajouts ou modifications communiqués à l'Unité Développement pédagogique ultérieurement.

4. **Planning initial pour les activités en équipe des inspecteurs pour l'année scolaire 2022-2023 (2022-01-D-81-fr-1) – M. BORDOY**

Le CIM approuve la planification initiale des activités en équipe des inspecteurs pour l'année scolaire 2022-2023 avec une entrée en vigueur immédiate.